



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE FRANCE
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 27 juin 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec plaisir que j'accueille Votre Excellence au début de sa mission auprès du Saint-Siège, La remerciant vivement des paroles courtoises qu'Elle vient de m'adresser. Par l'intermédiaire de Votre Excellence, je salue cordialement Son Excellence Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, lui exprimant mes vœux fervents pour son nouveau mandat au service du peuple de France. Mes souhaits de bonheur vont aussi à tous vos compatriotes.

2. En cette occasion solennelle, nombreux sont les sujets qu'il me tiendrait à cœur d'évoquer, compte tenu de l'histoire pluriséculaire des rapports entre la France et le Saint-Siège et des nouvelles perspectives qui s'ouvrent devant nous pour l'avenir. Je me contenterai aujourd'hui de souligner que la France, que vous représentez désormais ici, a joué un rôle essentiel dans la création et la mise en oeuvre de la Communauté européenne et dans l'unification progressive du continent, qu'a récemment symbolisée l'adoption d'une monnaie unique par douze pays. Le Saint-Siège, vous le savez, se réjouit de la création de cet espace européen, auquel de nombreux pays désirent encore se joindre et qui a favorisé l'apparition de nouvelles conditions de vie. Ces dernières devraient permettre un meilleur développement social et la mise en valeur des richesses particulières, contribuant aussi de manière significative à promouvoir la paix et l'entente entre les peuples sur l'ensemble du continent.

En raison de son histoire et de sa situation spécifique, la France est appelée à jouer un rôle moteur dans la construction de l'identité européenne et pour son élargissement, afin que puissent rayonner à travers le monde les idéaux de fraternité, d'égalité et de liberté auxquels vos concitoyens sont légitimement attachés. Je souhaite que les Autorités françaises continuent à

s'engager en faveur de la mise en place de structures permettant aussi à l'Europe d'être un protagoniste de la paix sur tous les continents. N'est-ce pas l'un des traits de l'héritage humaniste de l'Europe, qui puise ses racines dans sa longue histoire chrétienne, que de travailler pour que chaque peuple, chaque nation, puisse vivre dans la dignité et le respect des droits fondamentaux individuels et collectifs ? Alors que vient de commencer le travail de la Commission chargée de réfléchir à l'opportunité d'une Constitution de l'Union, il apparaît fondamental que les buts de la construction européenne et les valeurs sur lesquelles elle doit reposer soient toujours mieux explicités. Comment ne pas mentionner l'apport décisif des valeurs dont est porteur le christianisme, qui a contribué et contribue encore à modeler la culture et l'humanisme dont l'Europe est légitimement fière, et sans lesquels on ne peut comprendre son identité la plus profonde ?

Dans cet esprit, je me réjouis vivement des recherches entreprises et des perspectives proposées dans le cadre scolaire pour que, à travers la connaissance du fait religieux, les jeunes découvrent les différentes religions et les communautés humaines qui les pratiquent, et puissent ainsi s'engager dans une recherche du sens de leur existence, sous la conduite d'éducateurs ayant conscience de la valeur d'une telle démarche. Cela favorisera le respect mutuel et contribuera à une plus grande paix sociale et à une plus profonde fraternité entre toutes les composantes de la Nation.

Vos précédentes missions, Monsieur l'Ambassadeur, vous ont permis de mesurer combien la religion est l'une des dimensions essentielles de la culture. Loin de constituer une menace pour la vie sociale, les forces religieuses sont, en effet, une chance pour la vie en commun, car elles participent, à la place qui est la leur, à la construction d'une société où l'homme est pris en compte dans toutes ses dimensions. La communauté nationale peut ainsi bénéficier de l'apport des valeurs culturelles, spirituelles et morales véhiculées par les traditions religieuses, qui ne manqueront pas de favoriser l'établissement d'un climat de concorde et de paix.

3. Dans cette perspective, il me plaît de souligner l'importance de la rencontre du 12 février dernier au siège de votre Gouvernement. Fruit d'un dialogue patient entre l'État, le Saint-Siège et l'Église catholique en France, la rencontre du Premier Ministre avec le Nonce apostolique, le Cardinal Archevêque de Paris et les responsables de la Conférence épiscopale témoigne que la voie du dialogue et de la négociation pour la résolution de questions concrètes relatives à l'exercice de la liberté de religion et de culte constitue un avantage réciproque pour l'État comme pour l'Église. Le Saint-Siège se félicite de la mise en œuvre d'une concertation permanente dans le cadre des relations de l'Église avec l'État. Elle favorisera sans nul doute une meilleure connaissance mutuelle et la recherche d'un point d'équilibre entre l'intervention naturelle des évêques et l'assistance et la garantie qu'offre toujours la présence du Saint-Siège, spécialement lorsque sont en jeu des principes essentiels. La création de groupes de travail consacrés à l'étude d'aspects de la vie de l'Église catholique dans votre pays est à cet égard prometteuse. Puisse cet esprit de dialogue et de concertation prévaloir toujours, pour le service de tous !

4. Ici, à Rome, la tradition française maintient avec bonheur sa présence. Par ses nombreuses propositions, le centre culturel Saint-Louis de France contribue de manière précieuse à l'approfondissement des questions qui traversent la société. J'apprécie que par cet instrument votre Ambassade puisse proposer de manière significative l'indispensable réflexion que suscitent les évolutions rapides des sciences et de la technique. L'admiration et les interrogations qu'elles provoquent appellent en effet un surcroît de sagesse, invitant à réfléchir aux conséquences de la mise en œuvre de certaines découvertes qui peuvent conduire à des pratiques irrespectueuses de la dignité de la personne humaine. Dans le prolongement de la tradition humaniste magnifiquement illustrée par votre prédécesseur Jacques Maritain, le centre culturel de l'Ambassade a plus que jamais vocation à être ce lieu où se rencontrent ceux qui désirent que les progrès de l'humanité soient liés à une compréhension toujours plus vive de la grandeur et de la dignité de la personne humaine.

5. Au terme de notre rencontre, je suis heureux de pouvoir, par votre intermédiaire, saluer les pasteurs et les fidèles de l'Église catholique en France, éprouvés par la récente disparition de deux éminents Pasteurs, les cardinaux Pierre Eyt et Louis-Marie Billé. Je rends grâce à Dieu pour la vitalité et la fidélité de tant de baptisés qui, dans votre pays, répondent à leur vocation chrétienne à travers leurs multiples engagements au service de la communauté ecclésiale et de la communauté humaine, avec une immense générosité. Que tous, prêtres, religieux et religieuses, fidèles, soient assurés de ma proximité spirituelle et de ma vive affection !

Au moment où débute votre mission dans la Ville éternelle, je vous offre, Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux les meilleurs, vous assurant de la pleine disponibilité de mes collaborateurs pour vous apporter toute l'aide dont vous pourrez avoir besoin pour l'accomplissement de votre haute fonction. Je demande à Dieu de soutenir le peuple de France afin que, dans la fidélité à son histoire et à son patrimoine spirituel et culturel, il puisse continuer à œuvrer pour la paix et l'entente entre les personnes et entre les peuples et, bien volontiers, je vous accorde la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à vos collaborateurs et à vos proches.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXV/1 p.1073-1076.*

L'Osservatore Romano 28.6. 2002 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.27 p.3.

La Documentation catholique n.2274 p.656-657

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana